

Service social



Familles-providence – La part de l'État, par Frédéric Lesemann et Claire Chaume, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1989, 286 pages.

Louis-Roland Paradis

Volume 40, numéro 2, 1991

Formation et évolution de la pratique en travail social

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706535ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706535ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paradis, L.-R. (1991). Compte rendu de [*Familles-providence – La part de l'État*, par Frédéric Lesemann et Claire Chaume, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1989, 286 pages.] *Service social*, 40(2), 149–150. <https://doi.org/10.7202/706535ar>

parative, développer un modèle non traditionnel d'étude du changement social et établir des points de repère pour l'identification et le repérage des tendances futures.

Ce projet est ambitieux. La première étape, soit la construction de profils nationaux, est en cours. Nous aurions certes souhaité trouver dès à présent certaines comparaisons internationales, mais la chose est prématurée, cela se conçoit. Ces travaux, patients et méthodiques, sauront-ils se continuer, trouver les ressources pour atteindre les objectifs fixés par le Club de Québec ? On se prend à le souhaiter.

Comme on se prend à souhaiter un lieu de synthèse dans les gouvernements qui favorise une vision large et éclairée plutôt qu'un pilotage à vue ou qu'une « myopie » comme le signale Jean-Michel Bélorgey dans le numéro de *Futuribles* de mai 1991. Un lieu de synthèse qui puise davantage à de semblables travaux qu'à de vagues ou immédiates analyses de consultants.

Gérald Grandmont

*Directeur de la recherche et de l'évaluation
Musée de la civilisation, Québec*

Familles-providence — La part de l'État, par Frédéric LESEMANN et Claire CHAUME, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1989, 286 pages.

Vivant désormais à l'enseigne de l'État responsable, et dans une perspective globale de bien-être préconisant davantage le maintien à domicile des personnes âgées, il apparaît prudent et nécessaire de faire le point en ce qui concerne les « moyens » du « gérontin » et la perception réaliste que doit avoir l'indispensable personne-soutien.

Car les auteurs établissent bien que : « nous sommes partis d'un État-providence en crise qui fait appel à la part des familles... » pour rencontrer plutôt : « des familles-providence qui comptent sur la part de l'État ».

La présente recherche, effectuée en milieu urbain, touche à la situation de quelque 200 familles prenant soin à domicile de l'un de ses membres âgés.

On fournit ainsi à des « personnes-soutiens » l'occasion privilégiée de s'exprimer à propos de questions qui les concernent de près, et cela dans le but précis de faire « connaître et reconnaître » la réalité quotidienne et les besoins particuliers des aidants.

En somme, quelles sont les occupations et les préoccupations journalières d'une personne qui prend soin d'un proche à la maison ?

Quelles sont les conséquences d'une telle responsabilité sur la santé, l'emploi du temps, les éventuelles « difficultés » de cohabitation et d'engagement ?

Existe-t-il des moyens qui peuvent ou pourraient rendre la tâche plus facile ?

Comment perçoit-on ce que fait ou pourrait accomplir le gouvernement afin d'aider si possible plus efficacement les personnes-soutiens et les personnes à domicile ?

On se trouve également à tenir compte des « économies » familiales et institutionnelles, et l'on différencie à juste titre la situation particulière des aînés qui doivent composer une existence quotidienne sans aucun soutien ni appui familial ou parental.

À ce propos, on reconnaît formellement que l'État responsable doit indubitablement exercer là une vocation de suppléance.

Cependant, Lesemann et Chaume concluent sur une affirmation que nous estimons capitale :

Aussi prioritaires que soient les besoins des personnes âgées isolées, il ne faudrait pas que, dans le contexte d'une rareté de ressources, l'État décide de retirer, même partiellement, les services déjà limités qu'il accorde aux familles. Car s'il est vrai que nous avons rencontré des familles-providence c'est bien parce que l'État s'acquitte de sa part à leur égard.

À un iota près, il s'agit ici beaucoup plus qu'une constatation : c'est en quelque sorte un impératif majeur de responsabilité étatique.

La présente étude s'avoue pertinente. Elle est conduite avec méthode et respecte l'approche et les règles de la recherche sociale avancée.

L'ensemble s'enrichit de nombreux tableaux, graphiques et profils et comporte aussi une bibliographie valable.

Chose appréciable : on produit en annexe le questionnaire qui a servi aux rencontres « sur le terrain », ce qui permet au lecteur de mieux cheminer avec la clientèle ciblée.

Les travailleuses et travailleurs sociaux, les psychologues, les administrateurs publics ou privés soucieux de composer avec l'humain, les intervenants politico-socio-économiques auprès du troisième âge sauront certes tirer profit de l'actuel document.

*Louis-Roland Paradis
Université du Québec
Trois-Rivières*

L'individu, sa famille et son réseau, par Jean-Luc LACROIX, Paris, ESF éditeur, 1990, 191 pages.

Le livre de Jean-Luc Lacroix se présente comme une synthèse, basée sur un recensement d'écrits portant sur le sujet de la thérapie familiale. L'auteur a pris soin de choisir certains auteurs reconnus en intervention familiale, comme Minuchin, Haley, Elkaïm et Olson, pour nous faire part de leurs préoccupations, de leurs orientations et de leurs choix en thérapie. L'ouvrage nous offre la possibilité de connaître les éléments essentiels des grandes approches en intervention. Toutefois, ce choix de présentation engendre aussi des limites. L'une de ces limites est que le livre demeure un peu trop au niveau de la synthèse sans ajouter de nouvelles perspectives sur le plan clinique. C'est un ouvrage qui peut sûrement servir de texte de référence aux étudiants du baccalauréat en service social ou d'une autre discipline intéressée à l'intervention auprès des familles.

L'auteur s'est limité à certains thérapeutes populaires, par choix sans doute, sinon la tâche aurait été de trop grande envergure. Il aurait cependant été